

COMMISSION D'ATTRIBUTION DE POSTES

Réunion du 17 mai 2018

Membres présents à la réunion :

M. Philippe ROCHETEAU (PDG de la SOGEBA)
M. Christian VIVIER (Vice-Président de la SOGEBA)
M. Jean-Vincent LADISLAS (Maître de Port Principal)
M. Gérard NICOLE (Représentant des Plaisanciers au Conseil Portuaire)
M. Gérard RIOU (Représentant des Plaisanciers au Conseil Portuaire)
M. Pierre GOMPEL (Représentant des Plaisanciers au Conseil Portuaire)
M. Bernard AGNIEL (Représentant des Plaisanciers au Conseil Portuaire) suppléant
Mme Joëlle OBSCUR (Secrétaire de séance)

Ordre du jour

Vente avec transfert de poste du bateau « MALYGOR » Cas du bateau de M. MARHIC

Vente avec transfert de poste du bateau « MALYGOR »

Le bateau «MALYGOR » appartenant à M. DOUCEDE a été proposé à la vente avec transfert de poste depuis le 13 novembre 2017.

Or, depuis 2018 cette procédure a été abandonnée.

Cependant, une mauvaise information a été communiquée à M. DOUCEDE par la capitainerie lui affirmant qu'il pouvait quand même vendre son bateau avec transfert de poste après le nouveau règlement du port.

Nous proposons de lui accorder la vente de son bateau, malgré le délai dépassé ; d'autant qu'il a trouvé acquéreur en la personne de Monsieur KLUCSAK.

Cette proposition est alors mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Cas du bateau de M. MARHIC

Monsieur MARHIC désire un emplacement au port pour son bateau « MICHKA », qu'il est en train de construire.

Toutefois, il n'est pas inscrit sur la liste d'attente et n'a pas de contrat avec la SOGEBA.

Après avoir consulté M. CHABOT, ce dernier a appuyé la demande de M. MARHIC afin de rejoindre l'Association des pointus de Bandol.

Il explique en effet que le précédent maître de port s'était engagé à fournir un poste à M. MARHIC avec les Pointus.

Monsieur LADISLAS propose un travail en collaboration avec l'Association afin de réorganiser la panne qui compte déjà 26 pointus, permettant ainsi de créer une place supplémentaire pour accueillir le nouveau bateau de M. MARHIC.

Cette proposition est alors mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Concernant la Station de carburant, M. ROCHETEAU indique qu'un appel d'offres a été lancé pour la remise en état de la station actuelle.

Cet appel d'offres doit se terminer le mercredi 23 mai 2018.

Le coût approximatif des travaux s'élève à 45 000 € H.T.

Si des offres nous parviennent les travaux pourront commencer début juin.

M. Philippe ROCHETEAU




M. Christian VIVIER



M. J.V. LADISLAS



M. Pierre GOMPEL



M. Gérard NICOLE



M. Gérard RIOU



M. Bernard AGNIEL

